

Label-Design.be Design in Belgium after 2000

La Belgique est une terre de créativité et aussi d'individualités. Elle souffre toutefois d'un problème d'image et d'identité commune.

Grand-Hornu Images, Pro Materia et Design Vlaanderen ont unis leurs efforts autour d'un événement majeur destiné à promouvoir le design contemporain en Belgique. Sur base d'un concept «Label-Design.be», leur objectif est de mettre en évidence la qualité et le haut niveau de conception des designers et équipes/agences de design indépendantes ou intégrées à une entreprise, actifs de préférence sur le territoire belge.

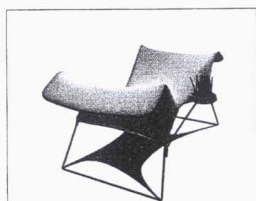
L'exposition privilégie sur les cinq dernières années les produits présents sur le marché national et qui recueillent pour la plupart un succès mérité à l'exportation.

'Label-Design.be' souligne en priorité l'identité des designers et la vision des design teams au sein des entreprises. La réputation de nombreux créateurs et entreprises qui intègrent le design dépasse en outre les frontières. L'on pense presque immédiatement à des personnalités telles que Maarten Van Severen († 2005), Vincent Van Duysen, Xavier Lust qui ont, parmi tant d'autres, réussi à hisser leur talent à un niveau international en s'associant à des marques de prestige, très souvent d'origine ita-



Big-Game: Elric Petit, Augustin Scott de Martinville, Grégoire Jeanmonod, «Heritage in progress», Ligne Roset (F), 2005. © Big-Game

lienne. Plusieurs secteurs sont considérés comme des points forts de la Belgique, dont font partie la mobilité et les transports publics, le 'lighting design' et le design de mobilier et la création de produits plus 'high tech', pro-



Annick Schotte, [degré 2], chaise longue en maille textile 3D, éd. Hélium Concept, 2004-2005. © Hélium Concept

ches pour certains du dessin d'ingénieur. Outre l'omniprésence de matériaux plus traditionnels comme le bois, le textile et le métal, l'évolution des technologies et l'emploi extensif des matériaux composites a également poussé les créateurs à intégrer de façon presque systématique le facteur d'ergonomie et de 'soft design'.

Surréaliste, paradoxal, vivant, d'avant-garde et très souvent ludique et provocateur, le design belge défie le classicisme ambiant.

Il ne revendique pas d'école et de style (ce serait trop facile!), il est fraîchement enthousiaste comme l'atteste la présence 'historique' cette année des designers et éditeurs belges sur le salon du meuble de Milan.

Lise Coirier (Pro Materia asbl), Commissaire de l'exposition. Exposition "Label-Design.be, Design in Belgium after 2000" >16 février www.label-design.be

Lutter pour la qualité des services d'architecture

Lors de sa seconde Assemblée Générale de 2005, le Conseil des Architectes d'Europe a adopté une résolution contre le dumping

des prix (offres anormalement basses) s'agissant des prestations de services d'architecture, afin de veiller à ce que la profession d'architecte puisse offrir, en permanence, des services d'architecture de grande qualité, aux clients et utilisateurs, et délivre, dès lors, la meilleure qualité possible dans la création du cadre de vie des citoyens.

La profession d'architecte réclame essentiellement une réglementation meilleure et plus adaptée du marché des services professionnels, ce qui fait écho au sujet de la Conférence organisée à Bruxelles le 21 novembre à l'initiative de la Présidence britannique de l'Union européenne en coopération avec la Commission européenne.

Injustice

En raison de la pression constante de la libéralisation, de la déréglementation et de l'augmentation de la compétitivité du marché intérieur de l'Union européenne d'une part, et en raison du fait que la Commission européenne et les autorités nationales de la concurrence se concentrent unilatéralement sur la réglementation des services professionnels d'autre part, une inquiétude se fait jour quant au fait que ces activités puissent déboucher sur une injustice dans le marché au sein de l'Union européenne s'agissant de l'achat de services d'architecture.

Le principe de l'offre économiquement la plus avantageuse (un prix juste pour un service de bon niveau) doit prévaloir dans tous les cas afin de s'assurer que la pro-

fession d'architecte soit en mesure de mettre en œuvre les ressources nécessaires afin de garantir aux clients la qualité qu'ils sont en droit d'attendre.

Dans un certain nombre d'Etats membres, il existe déjà des initiatives sérieuses visant à encourager la sélection de services d'architecture sur la base de la qualité.

Effet positif

Ceci inclut, notamment, des outils tels que l'utilisation de concours d'architecture et des méthodes permettant de s'assurer que les ressources adéquates existent pour remplir cette mission. Ceci est également vrai, par exemple, dans le cas de nombreuses entités chargées des achats, notamment les villes. L'utilisation de tels outils a un effet très positif sur la qualité de l'offre de la part des bureaux d'architecture et sur la profession elle-même.

Danger

C'est un fait clairement établi en matière commerciale que chaque entreprise doit disposer des ressources nécessaires afin de prêter les services que le client attend d'elles. Par définition, elle doit dégager un bénéfice afin de permettre la création de croissance et d'emplois. Dès lors, la résolution adoptée par le Conseil des Architectes d'Europe souligne les dangers d'une approche basée uniquement sur le prix en ce qui concerne la prestation de services d'architecture.

Bénéfices économiques

Il appelle les Etats membres de l'Union européenne à lutter contre cette tendance en mettant en place des instruments légaux et des pratiques qui permettent de garantir que les décisions en matière d'attribution de contrats de services d'architecture soient toujours réellement fondées sur le principe bien établi de l'offre économiquement la plus avantageuse. En fait, il est de plus en plus évident que cette approche est une base plus appropriée afin d'assurer une durabilité globale, des bénéfices économiques et une valeur ajoutée à long terme pour le secteur de la construction.

Le Conseil des Architectes d'Europe reste convaincu que l'existence de ressources adéquates des services de conception dans le secteur de la construction est indispensable pour la création et l'entretien d'un environnement bâti durable et de qualité.

Il estime qu'il s'agit là d'une condition préalable essentielle pour la création d'un environnement bâti de grande qualité pour les citoyens de l'Union européenne, en tenant compte des aspects d'intérêt public et donc en améliorant leur qualité de vie.

www.ace-cae.org

vous déménagez?

Pour continuer à recevoir votre Journal, il vous suffit (mais c'est indispensable!) de nous communiquer votre nouvelle adresse. « Par ailleurs, pour éviter tout malentendu, merci d'indiquer également votre ancienne adresse, via notre site web www.atonpublishing.com, ou par e-mail: kapa@atonpublishing.com ou à Journal de l'Architecte, Avenue Mornmaerts 24, 1140 Bruxelles